

Le 10 janvier 2018

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

OBJET : AVANCE SUR LE PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – FÊTES 2017-2018
(Période du 10 décembre 2017 au 6 janvier 2018 – Semaine 2017-50 à 2018-01)

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 13 décembre dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* pour la période du 10 décembre 2017 au 13 janvier 2018.

Suite à la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 2017-50 à 2018-01 et à la tendance à la hausse pour la semaine en cours (7 au 13 janvier 2018), l'Organisation a déterminé qu'une avance de 5 \$ aux 100 kg à l'indice 100 pourrait être accordée aux éleveurs qui ont livré des porcs durant les semaines 2017-50 à 2018-01. Cette avance couvre ainsi les abattages du 10 décembre 2017 au 6 janvier 2018.

Par le fait même, soulignons que le prix de pool préliminaire sera ajusté de 5 \$ aux 100 kg à l'indice 100 pour chaque entente, et ce, pour la semaine en cours 2018-02.

Dans la semaine du 14 janvier 2018, un ajustement de prix correspondant à la différence entre le prix de pool final et préliminaire sera alors versé aux éleveurs qui auront livré des porcs, selon le poids et l'indice de chacun des porcs livrés.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, madame, monsieur, nos sincères salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché

DH/RA/mp